



# 13<sup>ème</sup> Critérium du ROYAL SET-JET FLEUR BLEUE

9 février 2025

Complexe Sportif de Jette :  
Av. du Comté de Jette, 3 – 1090 Bruxelles



**Messieurs** : 9H00 : D 11H00 : NC/E6 13H00 : C 15H30 : E 17H30 : B

**DANS LA GRANDE SALLE (Bonnes conditions de Jeu)**

## Règlement du tournoi

Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à une fédération reconnue par l'ITTF.

- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW002.
- Droits d'inscription : **6€ par série 10€ pour 2 séries**. A payer 1/2h avant le début de la série.
- Le premier tour se joue en poules et le tour final est en élimination directe.
- Les inscriptions sont limitées et se font sur le site : <https://tournoi-inscription.cttliwa.be/home>
- En cas de problèmes techniques : **Félix Dandois - GSM : 0495/12/96/30- Email : [cpa.bbwo@gmail.com](mailto:cpa.bbwo@gmail.com)**
- En cas de questions relatives au déroulement du tournoi, contacter le JA : **Sacha Paulis – GSM : 0473/94/87/86 – Email : [sacha.paulis@ctthamme-mille.be](mailto:sacha.paulis@ctthamme-mille.be)**
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15 €.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- **Date limite des inscriptions : jeudi 6 février 2025 - 24h00.**
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Il sera fait usage de 20 tables Joola (vertes/bleues) et de balles plastique Gewo (blanche).
- Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 3 premiers de chaque série seront récompensés.
- Il est demandé de respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du complexe sportif de Jette
- DIRECTEUR DU TOURNOI : ALEXANDER Nathalie



